



Bulletin Municipal d'Information AMPUS

Septembre 2011 — n° 11



Fête du Plan 2011

Chers administrés,

La saison estivale se termine et le temps du bilan est arrivé. Le Comité des fêtes n'étant plus actif, la commission municipale a pris le relais afin d'organiser les animations. Mission parfaitement remplie puisque les manifestations phares telles que la Balade gourmande et la fête des enfants ont connu une affluence record. Remercions Raymond BORIO, 4^e Adjoint, qui n'a pas compté son temps afin qu'une organisation parfaite de toutes les manifestations puisse vous être présentée. Il était assisté d'Aude ABIME et de Laurence COLLADO conseillères municipales. Je n'oublierai pas dans ces remerciements Bernard GIULI qui a assuré la promotion des festivités ainsi que Marie Marthe CHEVALIER qui a remarquablement organisé la journée Chevalets du 14 août. Enfin merci à Yves HEDON qui s'est occupé de l'organisation de la journée des associations, au Bar Chez FANFAN pour sa participation particulièrement appréciée à la fête des enfants, à l'association Muleque Danado qui a organisé la soirée Brésilienne du 13 août et à l'APPA (Association pour la Préservation du Patrimoine Ampusien) qui a préparé et animé la fête traditionnelle du Plan. Bravo et merci à tous pour les belles prestations que vous avez offertes à la population Ampusienne. Nous espérons maintenant qu'un nouveau comité des fêtes soit créé car la vocation d'une municipalité est de favoriser la vie associative de la commune mais en aucun cas vos élus n'ont eu pour mandat de se substituer à une association 1901. J'invite ainsi toutes les bonnes volontés à s'unir pour que dès 2012 un nouveau comité des fêtes puisse entrer en action. Il aura bien sûr le total soutien de la municipalité.

La nouvelle déchèterie a été inaugurée le 9 septembre. Cet ouvrage structurant pour notre commune complète les efforts entrepris par votre municipalité pour améliorer votre quotidien dans un cadre environnemental de qualité. Après la mise en place des colonnes de tri sélectif aux entrées du village et de Lentier, ce nouvel équipement de proximité doit nous conduire à mieux trier nos déchets et ainsi, à notre niveau, à participer à la protection écologique de notre planète.

Le grand projet d'adduction d'eau des hameaux et des quartiers mis en chantier depuis 2006 est en cours d'achèvement avec la pose de la canalisation au quartier d'Aby. Cet engagement pris par la municipalité afin que la majorité des habitants de la commune bénéficient de l'eau publique potable voit son aboutissement cette année.

L'appel d'offre concernant la construction d'un deuxième court de tennis nous a permis de retenir les entreprises dont les travaux commenceront au mois de novembre. Dès 2012 les joueurs de tennis de la commune pourront ainsi bénéficier de deux courts (un neuf et l'autre entièrement rénové) afin de porter au plus haut les couleurs du club de tennis Ampusien et de la commune. Votre municipalité avait pris l'engagement de réaliser une infrastructure sportive au cours du mandat que vous lui avez confié. Après en avoir discuté avec les jeunes de la commune il avait été retenu de construire un nouveau tennis et de restaurer l'ancien. C'est chose faite et ce malgré une conjoncture économique de plus en plus tendue.

Les nouveaux arrivants, installés sur la commune depuis l'été 2009 sont invités à participer à une réunion de bienvenue le vendredi 21 octobre 2011 à 19 heures à la salle polyvalente.

Bonne rentrée à tous !!!

Avec mon entier dévouement.
Le Maire : Patrick VIGNAL

BUREAU DU TOURISME : BILAN 2011

Ouvert en juillet et août, cette année encore notre Bureau du tourisme a connu un grand succès. Notre hôtesse d'accueil, Laura, nous a, une fois de plus, donné entière satisfaction ; elle met toujours autant de cœur à son travail et elle sait parfaitement transmettre l'amour de sa commune à nos touristes. Les visites nocturnes du chemin de l'eau et du chemin de croix, organisées tous les jeudis soirs par Laura, ont été très appréciées aussi bien par les touristes que par les ampusiens.

Nous sommes au même niveau de fréquentation touristique que l'année dernière qui était une année en forte augmentation. Nous avons donc maintenu une bonne fréquentation dans notre Point Info Tourisme.

Les français représentent 71% de la fréquentation contre 29% aux étrangers.

Comme l'année dernière les allemands arrivent en tête suivis de près par les belges. Ces deux nationalités sont beaucoup plus présentes que l'année dernière, à contrario des anglais. A noter que les touristes scandinaves sont eux aussi en augmentation. Concernant les touristes français, l'axe Paris - Nord-Est et Rhône (un bon quart Est de la France) est très bien représenté à Ampus comme sur tout notre territoire de la CAD.

La demande principale, comme l'année passée, concerne le patrimoine. Sur une bonne partie du territoire l'animation arrive en tête mais, pour nos villages perchés, le patrimoine reste la porte d'entrée.

SUCCEES SANS PRECEDENT DU CENTRE DE LOISIRS ETE 2011

Vendredi 19 août 2011 le centre de loisirs sans hébergement a fermé ses portes après deux mois d'intenses activités. La directrice Arielle Ginier et son équipe de moniteurs, Clarisse, Victor, Hélène, Camille et Lindsay ont profité de la kermesse organisée avec les parents pour dresser un bilan des plus satisfaisant. Pendant ces deux mois une trentaine d'enfants d'Ampus et de Montferrat ont fréquenté le centre et participé à de nombreuses sorties : piscine, escalade, lac, bowling, équitation, ainsi que des mini camps près d'Avignon et Ollioules. Cette troisième année de partenariat entre la municipalité et la FOL du Var a été un véritable succès et les parents ont beaucoup apprécié le sérieux et les compétences de l'équipe encadrante. Prochaine ouverture du centre de loisirs pour Pâques 2012, ce sera dans la commune de Montferrat.



ACTIVITES PERISCOLAIRES : CANTINE ET GARDERIE

Notre école communale compte 73 enfants scolarisés. La plupart des enfants sont inscrits à la cantine. Certains profitent de la garderie du matin et du soir car elle offre une large plage horaire d'ouverture.

Pour l'instant, tous les enfants sont reçus aussi bien à la cantine qu'à la garderie. En effet, pour ne pas pénaliser certaines familles, nous ne refusons personne. Pour ce faire, compte tenu de l'exiguïté des locaux, nous avons mis en place une organisation stricte qui ne supporte pas le laisser-aller.

Afin d'éviter les dérives constatées l'année dernière (enfant inscrit qui ne se présente pas ou enfant non inscrit qui se présente) des consignes très strictes ont été données au personnel communal : **le règlement de l'accueil périscolaire sera appliqué à la lettre**. La sécurité de vos enfants en dépend. Ce règlement a été remis à tous les parents pour qu'il soit appliqué en toute connaissance de cause.

Je remercie par avance les familles concernées de bien vouloir apporter une attention particulière aux modalités d'inscription de leurs enfants aux activités périscolaires (cantine et garderie).

Heures d'ouverture de la garderie :

- Le matin de 7h30 à 8h30
- Le soir de 16h15 à 17h30 et de 17h30 à 18h30

Rappel des prix (au 1^{er} septembre 2011) : garderie : 1,50 € /heure et cantine : 2,80 € /repas.

ECOLE COMMUNALE : OUVERTURE D'UNE CLASSE

Le 8 septembre 2011 l'inspection d'académie informe la mairie de l'ouverture d'un poste à l'école primaire de la commune. C'est bien sûr avec soulagement que nous accueillons cette création de poste car l'organisation interne des cours au sein des trois classes était particulièrement délicate du fait du nombre important d'élèves et de leur répartition en niveaux.

Compte tenu de l'exiguïté de notre école communale et afin de répondre au mieux à cette bonne nouvelle dans l'attente d'une solution pérenne, la classe du CM2, rejoindra l'ancienne école, rue Neuve.

Elle occupera la « salle des jeunes » à compter de la fin du mois de septembre, le temps de mettre aux normes et d'aménager au mieux ce local afin que nos élèves soient dans d'excellentes conditions pour étudier.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux habitants installés sur le territoire de la Commune d'Ampus en 2010 - 2011 sont invités à un apéritif d'accueil :

LE VENDREDI 21 OCTOBRE 2011 À 19 HEURES
à la salle polyvalente de l'Eglisonne.

Le Conseil Municipal et les Associations de la Commune seront représentés.
Toute la population est cordialement invitée à cette réunion de bienvenue.

MANIFESTATIONS A VENIR

Date	Manifestation	Organisation
Samedi 26 novembre	Loto	Club Léo Lagrange
Dimanche 4 décembre	Théâtre	Commission culture municipale
Vendredi 9 décembre	Théâtre	Emporium
Samedi 10 décembre	Marché de Noël	Commission culture municipale

RALLYE AUTOMOBILE

L'association sportive automobile Draguignan - Verdon organise un rallye automobile nommé XXX CRITERIUM AUTOMOBILE « 83 » les 21 et 22 octobre 2011.

En ce qui concerne la commune d'Ampus, la route entre Vérignon et Les Vergelins sera fermée le samedi 22 octobre 2011 entre 9h00 et 18h00 environ.

C. C. A. S.

Ouverture de la récréée du mardi : le mardi 4 octobre 2011 à partir de 14h00 au local du CCAS, ancienne école, 41 Rue Neuve.

Atelier du mercredi : tous les mercredis en période scolaire de 14h00 à 17h00 à l'école (salle du réfectoire) : activités manuelles et animations pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Goûter des Anciens : Comme chaque année, les ampusiens âgés de plus de 75 ans sont invités au Goûter des Anciens qui aura lieu le samedi 17 décembre 2011 à 15 heures au Restaurant le Noélis.

Permanences de Mme DELAITE, assistante sociale : les lundis 26/09/2011, 10/10/2011, 24/10/2011, 21/11/2011, 05/12/2011 et 19/12/2011 de 9h30 à 11 h30 en mairie.

ADDITION D'EAU QUARTIER ABY

Actuellement, sur la commune d'Ampus (8277 hectares), l'eau potable est distribuée chez 510 abonnés grâce à un réseau de 36 kms cumulés de canalisations et de branchements.

La production, le traitement et la distribution d'eau potable est assuré contractuellement (délégation de service public), par la société TEC (Véolia eau).

Conscient que l'accès à l'eau potable est un droit pour tous, le Conseil Municipal d'Ampus avait décidé en 2004 de mettre en œuvre un grand projet d'adduction d'eau des quartiers et hameaux éloignés du centre village.

Plusieurs chantiers ont été lancés de 2005 à 2011:

- 2005 / Bastide Neuve 1
- 2007 / Bastide Neuve 2
- 2008-2009 / Bastide Neuve 3 (les Fourniers et Vergelins)
- 2009 / Quartiers Ste Anne, Collefrat, col de La Grange
- 2009 / Raccordement entre La Glione et La Combe de Magne
- 2010 / Quartier des Adrechs + extension sur RD49
- 2011 / Quartier d'Aby*

Ce chantier qui a débuté courant septembre 2011, va permettre de distribuer l'eau potable aux riverains du chemin d'Aby et de boucler les nouveaux réseaux au niveau du Claret.

Un poteau d'incendie sera implanté à l'intersection de la D49 et du chemin de Collefrat.

Depuis Mars 2008, 9400m de canalisations ont été posées et 1550m le seront d'ici la fin 2011, soit au total 10950m, pour un montant total de 707 576 € TTC, sans avoir recours ni à l'emprunt ni à une augmentation des impôts.

Ainsi, en 2010 et 2011, 35 nouveaux compteurs d'eau ont été installés et d'ici fin 2011, 16 nouveaux branchements devraient être réalisés, essentiellement dans les quartiers de Collefrat, des Adrechs, et d'Aby.

Le programme d'adduction d'eau potable de la commune est quasiment terminé, des études ponctuelles futures permettront d'évaluer techniquement et financièrement d'éventuels besoins complémentaires de distribution d'eau par la pose de nouvelles canalisations dans d'autres quartiers éloignés du centre village.

CONSTRUCTION DU NOUVEAU TENNIS

Comme promis lors de la dernière campagne électorale et suite à la demande du Club de tennis (fort d'une quarantaine de membres) une infrastructure sportive va être créée : **un deuxième court de tennis sera construit à proximité de l'ancien** qui, lui, sera rénové. Un mur d'entraînement sera aussi construit.

Après différentes procédures administrative et, en particulier, un échange de terrain avec la commune de Draguignan qui permettra l'installation du court à proximité immédiate de celui existant, le permis de construire a été accordé le 25 août et les entreprises qui participeront à ce chantier ont été retenues le 29 août. Il s'agit de :

- Pour le terrassement : l'entreprise Alain Taxil de Fayence.
- Pour la construction du tennis : l'entreprise Jean BECKER de Gradignan (33)
- Pour la construction du mur d'entraînement : l'entreprise Bernard GREGORI de Draguignan
- Pour l'éclairage des courts : l'entreprise CITELUM du Plan de la Tour

Le montant total de cette opération est de 205 387,77€ TTC dont :

-Travaux : 185 387,77€ TTC

- Maîtrise d'œuvre, géomètre, études diverses : 20 000€ TTC

Les travaux devraient commencer début Novembre 2011.

Ces nouvelles structures devraient être opérationnelles dès le premier trimestre 2012.



ETAT CIVIL

Naissance : Naïs AUDIBERT le 27 juillet 2011 à Draguignan de Yvan AUDIBERT et de Anne-Lise CAIRE

Mariages : José MATEOS DOMINGUEZ et Myriam NIVIERE le 30 juillet 2011 à Ampus
Jean-Luc PERETTI et Corinne COMETTO le 26 août 2011 à Ampus